

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

IMPRIMERIE NATIONALE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

NATIONAL PRINTING PRESS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 26/015/AONR/IN/CIPM-SC/BMBC/2026 DU 08/07/2026 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET D'AUDIT POUR LA RÉALISATION DES MISSIONS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

ADDITIF N°001/IN/DG/SC/BMBC du 16. Juillet 2026

Les Soumissionnaires du présent Appel à Candidatures sont informés que les modifications ci-dessous sont apportées :

AVIS D'APPEL D'OFFRES	
AU LIEU DE/ INSTEAD OF:	LIRE/ READ:
1. Coût prévisionnel Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises. La répartition financière est de six millions trois-cent mille (6 300 000) francs CFA par exercice budgétaire.	1. Coût prévisionnel Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour un mandat de trois (03) ans. La répartition financière est de dix millions (10 000 000) francs CFA par exercice budgétaire.
4. Délai prévisionnel d'exécution Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) ans renouvelables une fois, soit une durée maximale de six (06) ans conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA.	4. Délai prévisionnel d'exécution Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) ans (03 exercices sociaux) conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et au Décret réorganisant l'Imprimerie Nationale (article 49 alinéa 1)
La période d'exécution concerne les comptes des exercices 2026, 2027 et 2028 pour le premier mandat. La seconde période concernera les comptes des exercices 2029, 2030 et 2030 pour le second mandat, sous réserve de l'exécution satisfaisante de la première période.	La période d'exécution concerne les comptes des exercices 2026, 2027 et 2028.
11. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, chaque offre est rédigée en français ou en anglais. Les offres	11. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, chaque offre est rédigée en français ou en anglais. Les offres

rédigées en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir <i>au Service Commercial-Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale située derrière l'Ancien Palais Présidentiel</i> au plus tard le 17/07/2026 à 13 heures 30 minutes	rédigées en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir <i>au Service Commercial-Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale située derrière l'Ancien Palais Présidentiel</i> au plus tard le 21/07/2026 à 13 heures 30 minutes
13. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en deux temps. L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le 17/07/2026 à 14 heures 30 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale dans la salle de réunions de l'imprimerie Nationale située derrière l'Ancien Palais Présidentiel.	13. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en deux temps. L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le 21/07/2026 à 14 heures 30 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale dans la salle de réunions de l'imprimerie Nationale située derrière l'Ancien Palais Présidentiel.
TENDER NOTICE	
2. Estimated cost The estimated cost after preliminary studies is thirty millions (30 000 000) CFA francs. The financial allocation is six million three hundred thousand (6, 300,000) CFA francs per fiscal year.	3. Estimated cost The estimated cost after preliminary studies is thirty millions (30 000 000) CFA francs all taxes included, for a three (03) years term. The financial allocation is ten million (10, 000,000) CFA francs per fiscal year.
4. Estimated execution timeframe The maximum deadline provided for by the Project Owner for the execution of the services covered by this invitation to tender is three (03) years renewable once, i.e a maximum duration of six (06) years in accordance with the provisions of the OHADA Uniform Act.	4. Estimated execution timeframe The maximum deadline provided for by the Project Owner for the execution of the services covered by this invitation to tender is three (03) years (03 fiscal years), in accordance with the provisions of the OHADA Uniform Act relating to the law of commercial companies and reorganizing the Nationl Printing Press (article 46 paragraph 1)
The execution period cover the financial statements for the 2026, 2027 and 2028 fiscal years for the first term. The second period will cover the financial statements for the 2029, 2030 et 20231 fiscal years for the second term, subject to the satisfactory execution of the first period.	The execution period cover the financial statements for the 2026, 2027 and 2028 fiscal years.
5.	
11.Submission of bids Each tender, drafted in English or French. - If the submission is done offline, the	12.Submission of bids Each tender, drafted in English or French. - If the submission is done offline, the

fr

administrative offer shall be produced in seven (7) copies, including the original and six (6) copies marked as such, must be received at National Printing Press (Commercial Department-Contracts Office) later than 17th/07/2026 at 1 :30 p.m	administrative offer shall be produced in seven (7) copies, including the original and six (6) copies marked as such, must be received at National Printing Press (Commercial Department-Contracts Office) later than 21 st /07/2026 at 1 :30 p.m
13. Opening of Bids Bids shall be opened in two phases The opening of the administrative documents and technical offers shall take place on 17th/07/2026 At 2:30 PM by Internal Procurement Commission of the Publics Contracts of National Printing Press, sitting in the room of conference of National Printing Press, located at.behind Ancien Palais Présidentiel.	13. Opening of Bids Bids shall be opened in two phases The opening of the administrative documents and technical offers shall take place on 21st/07/2026 At 2:30 PM by Internal Procurement Commission of the Publics Contracts of National Printing Press, sitting in the room of conference of National Printing Press, located at.behind Ancien Palais Présidentiel.
REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES	
A-GENERALITES	
Point 1.3 Le délai prévisionnel d'exécution des prestations est de douze (12) mois.	Point 1.3 Le délai prévisionnel d'exécution des prestations est de trois (03) ans (03 exercices sociaux)
Point 7.1 Des éclaircissements peuvent être demandés cinq (05) jours avant la date d'ouverture des offres. Les demandes d'éclaircissement doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'Imprimerie Nationale	Point 7.1 Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Commercial de l'Imprimerie Nationale/Bureau des Marchés et des Bons de Commande sise à Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel BP : 1603, téléphone : 696 93 43 55.
Point 11.4 ii. Le nombre de mois de travail du personnel spécialisé nécessaire à la mission ou prestation est estimé à : trois (03) ans renouvelables une fois, soit une durée maximale de six (06) ans conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA. La période d'exécution concerne les comptes des exercices 2026, 2027 et 2028 pour le premier mandat. La seconde période concernera les comptes des exercices 2029, 2030 et 2030 pour le second mandat, sous réserve de l'exécution satisfaisante de la première période.	Point 11.4 ii. Le nombre de mois de travail du personnel spécialisé nécessaire à la mission ou prestation est estimé à : trois (03) ans (03 exercices sociaux), conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et au Décret réorganisant l'Imprimerie Nationale (article 49 alinéa 1). La période d'exécution concerne les comptes des exercices 2026, 2027 et 2028.

fm

Point 18.2 Les consultants doivent soumettre un original et six (07) copies de chaque proposition : [Pour le cas de l'Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps), le soumissionnaire fournira un septième exemplaire de la copie de l'offre financière, dans une enveloppe scellée et marquée « offre témoin » pour servir d'offre témoin destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation.]	Point 18.2 Les consultants doivent soumettre un original et six (06) copies de chaque proposition. Pour le cas de cet Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps), le soumissionnaire fournira un septième exemplaire de la copie de l'offre financière, dans une enveloppe scellée et marquée « offre témoin » pour servir d'offre témoin destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation.
Point 19.1 Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, excepté l'offre financière qui devra avoir sept (7) copies dont une (01) offre financière témoin à transmettre séance tenante après l'ouverture des offres au point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics de chaque proposition marquées comme tels, devra parvenir au Service Commercial (Bureau des Marchés) de l'Imprimerie Nationale, située derrière l'ancien palais présidentiel au plus tard le 17/07/2026 à 13 heures 30 minutes :	Point 19.1 Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, excepté l'offre financière qui devra avoir sept (7) copies dont une (01) offre financière témoin à transmettre séance tenante après l'ouverture des offres au point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics de chaque proposition marquées comme tels, devra parvenir au Service Commercial (Bureau des Marchés) de l'Imprimerie Nationale, située derrière l'ancien palais présidentiel au plus tard le 21/07/2026 à 13 heures 30 minutes
Point 22.1 L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 17/07/2026 par la Commission de Passation des Marchés de <i>[l'Imprimerie Nationale dans la salle de Réunions à 14 heures 30 minutes, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés</i> -L'ouverture des offres financières des candidats ayant obtenus la note technique minimale requise aura lieu le 17/07/2026 par la Commission de Passation des Marchés de <i>l'Imprimerie Nationale dans la salle de réunions</i>	Point 22.1 L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 21/07/2026 par la Commission de Passation des Marchés de <i>[l'Imprimerie Nationale dans la salle de Réunions à 14 heures 30 minutes, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés</i> -L'ouverture des offres financières des candidats ayant obtenus la note technique minimale requise aura lieu à une date ultérieure (après publication des résultats de l'évaluation technique), par la Commission de Passation des Marchés de <i>l'Imprimerie Nationale dans la salle de réunions à partir de 14 heures 30 minutes, en présence des</i>

f

à partir de 14 heures 30 minutes , en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés.	soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)	
Article 10 : Marché pluriannuel 10.1 Le présent marché est passé pour une période de 12 mois. Le cabinet étant recruté pour une période de six (06) ans, il sera délivré à partir de la deuxième année, un ordre de service par exercice budgétaire, à condition que la mission de l'exercice précédent soit concluante, suivant les rapports, documents et conclusions produits.	Article 10 : Marché pluriannuel 10.1 Le présent marché est passé pour une période de trois (03) ans . Le cabinet étant recruté pour une période de trois (03) ans (03 exercices sociaux) , il sera délivré à partir de la deuxième année, un ordre de service par exercice budgétaire, à condition que la mission de l'exercice précédent soit concluante, suivant les rapports, documents et conclusions produits.
TERMES DE REFERENCE	
VI- Durée de la mission Selon l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la durée du mandat d'un commissaire aux comptes est fixée à trois (03) exercices renouvelables une fois (si exécution du premier mandat de 03 ans, satisfaisante). Le commissaire aux comptes est donc recruté pour une période de six (06) ans, soit six (06) exercices comptables. À l'issue de cette période, son mandat peut être renouvelé par le Conseil d'Administration.	VI- Durée de la mission conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et au Décret réorganisant l'Imprimerie Nationale (article 49 alinéa la durée du mandat du commissaire aux comptes à recruter, est fixée à trois (03) exercices sociaux .



Oyono Bika
Pierre Nolasque

ANNEXE

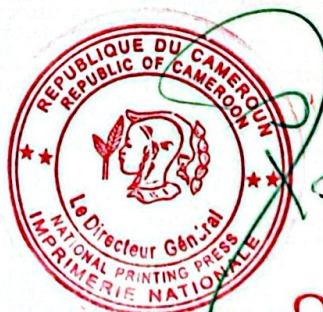
LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I- BANQUES

1. Access Bank Cameroon, B.P: 6000, Yaoundé;
2. Afriland First Bank (AFB), B.P: 11 834, Yaoundé;
3. Barico National de Guinea Ecuatorial (BANGE), Yaoundé ;
4. Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P 2 933, Douala;
5. Banque Camerounaise des Petits et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P : 12 962, Douala ;
6. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), B.P : 660, Douala ;
7. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), B.P 1 925, Douala ;
8. CITI Bank Cameroun, B.P 4 571, Douala;
9. Commercial Bank-Cameroon (CBC), B.P, 4 004, Douala;
10. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-BANK), B.P 30 388, Yaoundé ;
11. Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P: 582, Douala;
12. La Régionale Bank, B.P : 30 145, Yaoundé ;
13. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), B.P: 6 578, Yaoundé;
14. Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P : 300, Douala ;
15. Société Générale Cameroun (SGC) ; B.P.4 042, Douala ;
16. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC). B.P: 1 784. Douala;
17. Union Bank of Cameroon (UBC), B.P: 15 569, Douala;
18. United Bank for Africa (UBA), B.P: 2 088, Douala;
19. Africa Golden Bank (AGB) BP : ,
20. Bank of Africa (BOA)

II- Compagnies d'assurances

1. ACTIVA Assurances, B.P. 12 970, Douala ;
2. AREA Assurances S.A, B.P. 15 584 Douala ;
3. AFG Assurances S.A, BP : 3 073 Douala.
4. CHANAS Assurances S.A, B.P 109, Douala ;
5. CPA S.A., BP. 54 Douala ;
6. LD Assurances S.A, B.P. 2854 Douala
7. AFRI Insurance S.A B.P : 5373 Douala
8. NSIA Assurances S.A., B.P. 2759 Douala ;
9. PRO-ASSUR S.A, 5 963, Douala ;
10. Belife Insurance General S.A B.P : 2328 Douala ;
11. ROYAL ONYX Insurance Cie, B.P 12 230, Douala ;
12. SAAR S.A., B.P. 1 011, Douala ;
13. SANLAM Allianz Assurances Cameroun, B.P 12 125, Douala ;
14. ZENITHE Insurance B.P. 1 540, Douala ;



**Oyono Bika
Pierre Nolasque**